



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Objet du marché public

MISE EN ACCESSIBILITE DU COMPLEXE SPORTIF JESSE OWENS ET DE L'ANCIENNE ECOLE JULES FERRY À MAROMME

MARCHÉ DE TRAVAUX

MODE DE PASSATION : PROCÉDURE ADAPTÉE

Suivant articles L2120-1 2° ; L2123-1, R2123-1 du code de la commande publique
constitué de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 /11/ 2018 et du décret n° 2018-
1075 du 3/12/2018 - entré en vigueur le 1^{er} avril 2019

Date limite de remise des plis

Lundi 24 mars 2025 à 12h00

Identifiant du marché public : MPMAPA-2025-03

Pouvoir adjudicateur
VILLE DE MAROMME
Hôtel de ville
Place Jean Jaurès - BP 1095
76153 MAROMME CEDEX
Tél. : 02.32.82.22.00

OBJET DE LA CONSULTATION

Personne responsable du marché	Monsieur David LAMIRAY, Maire de la ville de MAROMME
Type de marché	Travaux
Mode de passation	Procédure adaptée
Code NUTS	FR232 Seine-Maritime
Lieux d'exécution de la prestation	Ancienne école Jules FERRY - Route de Duclair, 76150 MAROMME Complexe Jesse OWENS - Rue Denis Papin, 76150 MAROMME
Durée	14 semaines
Description de la prestation	Mise en accessibilité de deux ERP aux personnes à mobilité réduite
Code CVP principal	45262700 - Travaux de transformation de bâtiments La procédure d'achat du présent avis, est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
Décomposition	Division en lots : Oui Variantes : Sont acceptées Options : Non Reconduction : Non
Sous-traitance	Les prestations peuvent être sous-traitées
Négociation	Le maître d'ouvrage se réserve le droit de négocier
Classement des bâtiments	Classement bâtiment Ancienne école Jules FERRY (incendie) : <ul style="list-style-type: none">- ERP (Etablissement Recevant du Public)- Type L, R - Catégorie 5ème Classement bâtiment Complexe Jesse OWENS (incendie) : <ul style="list-style-type: none">- ERP (Etablissement Recevant du Public)- Type X - Catégorie 4ème

CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

Date de prise d'effet de la prestation	À compter de la date de notification du contrat.
Exécution des prestations	À compter de la notification de l'ordre de service
Retenue de garantie	Prévue au contrat
Avance	Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande.
Prix	Ferme, global et forfaitaire, le prix est réputé comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution des travaux
Règlement des prestations	Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires
Modalité de paiement du marché	Le comptable chargé du paiement est Monsieur Le Receveur Percepteur de la Ville de Maromme.
Révision des prix	Les prix ne sont pas révisables
Délai de paiement	Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.
Financement	Par la ville de Maromme
Contraintes	Respect des textes liés à l'accessibilité des ERP, sites occupés, travail avec d'autres entreprises
Garantie de parfait achèvement	Le délai de la garantie de parfait achèvement des travaux est de UN (1) an à compter de la date d'effet de la réception.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat	Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession ; capacité juridique, économique et financière ; références professionnelles et capacité technique.
Pièces justificatives à produire	Ensemble des pièces énumérées dans les documents du marché.
Marché réservé	Non
Attestation de visite obligatoire	Une attestation de visite est à fournir lors de la remise des offres
Profil d'acheteur	ADM76 - https://marchespublics.adm76.com
Retrait de dossier	Les pièces du marché sont téléchargeables sur le site de l'ADM76, le candidat doit avoir un compte sur la plateforme et se connecter avant de pouvoir télécharger les pièces, suivre le lien : Recherche avancée - Portail des marchés publics
Critères d'attribution	Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.
Renseignement	Pour toutes questions ou échanges liés à la présente consultation, les candidats doivent les adresser au profil d'acheteur de la ville de Maromme.
Documents	Toutes les pièces constitutives du marché sont énumérées dans le CCAP du marché
Offre	Remise des offres le Lundi 24 mars 2025 à 12h00 au plus tard. Langue utilisée dans l'offre/ la candidature : français Unité monétaire utilisée : l'euro. Validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres. Modalité d'ouverture des offres : Commission d'ouverture des plis
Critère de choix des offres	L'offre économiquement la plus avantageuse en tenant compte des critères énumérés dans les documents du marché.
Dépôt des plis	Les candidatures et les offres du présent marché seront remises dans un seul pli, exclusivement par voie électronique sur le profil d'acheteur de la ville de Maromme, le candidat doit avoir un compte sur la plateforme et se connecter avant de pouvoir déposer son pli, suivre le lien : Recherche avancée - Portail des marchés publics
Nom des fichiers à envoyer	Il est demandé à chaque candidat de simplifier la dénomination des documents de sa candidature et de son offre afin de permettre à l'acheteur d'identifier le fichier sans devoir l'ouvrir.
Elimination des candidats	Les motifs d'élimination sont ceux prévus par les textes juridiques consacrés par l'Etat français, ainsi que ceux mentionnés dans les documents du marché.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Transmission des plis	Les plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée
Copie de sauvegarde	Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde.
Groupement d'entreprises	Aucune forme de groupement n'est imposée aux candidats.
Format des fichiers	Le format à privilégier lors du dépôt est : .pdf
Signatures acceptées	Manuscrit, électronique PAdES et numérique
Marché périodique	Non
Fonds	Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non
Recours	Tribunal administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen Cedex 1 Tél : 02 35 58 35 00 Grefte.ta-rouen@juradm.fr

Date d'envoi à la publication ADM76 : 24/02/2025

Date d'envoi du présent avis au BOAMP: 21/02/2025